

## Inspection radioprotection

### ORDRE DU JOUR PREVISIONNEL

---

#### Présentation générale

- Présentation de l'établissement
- Suivi administratif
- Inventaire des sources – envoi IRSN (R.4451-28 du code du travail)

#### Personnel : formation, organisation de la RP

- PCR – désignation et moyens (R.4451-103 et R.4451-114 du code du travail)
- Analyse des risques (R.4121-1 du code du travail)
- Zonage radiologique (R.4451-18 du code du travail et arrêté du 15 mai 2006)
- Analyse des postes de travail (R.4451-11 du code du travail)
- Personnel exposé, classement du personnel (R.4451-44 du code du travail)
- Dosimétrie passive (R.4451-62 du code du travail)
- Suivi médical (R.4451-82 du code du travail), fiche d'exposition (R.4451-57 du code du travail), carte individuelle de suivi médical (R.4451-91 du code du travail)
- Communication des doses reçues (R.4451-69 et R.4451-71 du code du travail)
- Radioprotection des personnels temporaires (D.4154-1 du code du travail)
- Plans de prévention (R.4512-6 du code du travail)
- Formation à la radioprotection & renouvellement tous les 3 ans (R.4451-47 du code du travail)
- Equipements de protection collectifs et individuels – Vérification régulière (R.4323-99 du code du travail)

#### Contrôles réglementaires

- Programme des contrôles de radioprotection (arrêté du 21/05/2010)
- Contrôles techniques internes et externes de radioprotection (R.4451-29 et suivants du code du travail)  
Contrôles des appareils de mesure (R.4451-29 du code du travail)

#### Gestion des incidents

#### Visite des locaux et installations

- Zones réglementées (R.4451-18 du code du travail et arrêté du 15 mai 2006)
- Consignes de sécurité (R.4451-23 du code du travail)

#### Restitution